

Département de la Seine Maritime
VILLE DE SAINT NICOLAS D'ALIERMONT

Mairie – B.P.13 – 76510 Saint Nicolas d'Aliermont
Tél. : 02 35 85 80 11 – Mail : accueil@mairie-sna.fr

ARRETE MUNICIPAL

CIRCULATION INTERDITE SAUF RIVERAINS

Rue des Bouleaux

SAMEDI 14 et DIMANCHE 15 septembre 2024

Le Maire de Saint Nicolas d'Aliermont,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2212-1 et L.2212-2,
- Vu le Code de la Voirie Routière, et notamment son article L.113-2,
- Vu le Code de la Route,
- Considérant l'organisation par l'ONG OXFAM FRANCE du Trailwalker Oxfam, sur la commune de Saint Nicolas d'Aliermont, le samedi 14 septembre et le dimanche 15 septembre 2024.
- Considérant la nécessité de règlementer la circulation des véhicules **rue des Bouleaux** afin de prévenir tout envahissement de la résidence.

ARRETE

- Article 1** La circulation sera interdite rue des Bouleaux, du samedi 14 septembre 2024 à 10h00 au dimanche 15 septembre 2024 à 16h00.
- Article 2** Les véhicules de secours, de gendarmerie et **les riverains** ne sont pas concernés par l'article 1.
- Article 3** Des panneaux de signalisation rappelant ces prescriptions seront mis en place par le service technique avant la manifestation. De même, ils regrouperont soigneusement sur les trottoirs les barrières ayant servi à la signalisation.
- Article 4** Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.
- Article 5** Le présent arrêté sera transmis à la Gendarmerie Nationale et notifié à l'ONG Oxfam France.
- Article 6** Le Maire, la Directrice Générale des Services et la Gendarmerie sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté
- Article 7** Conformément à l'article R.102 du code des tribunaux administratifs, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen - 53 Avenue Gustave Flaubert- 76000 Rouen - dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication

Saint Nicolas le 09 septembre 2024

Le Maire,
Blandine Lefebvre

Publication
Acte exécutoire le : 09/09/2024
Pour copie conforme le :
Signé : Le Maire,

